

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

TRANSPORTS

Direction générale de l'aviation civile

Arrêté du 16 juin 2017 portant nomination des membres du comité médical du contrôle de la navigation aérienne

NOR : TRAA1717837A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports,

Vu le règlement (UE) 2015/340 de la commission du 20 février 2015 déterminant les exigences techniques et les procédures administratives applicables aux licences et certificats de contrôleur de la circulation aérienne conformément au règlement (CE) n° 216/2008 du Parlement européen et du Conseil, modifiant le règlement d'exécution (UE) n° 923/2012 de la Commission et abrogeant le règlement (UE) n° 805/2011 de la Commission ;

Vu le décret n° 90-998 du 8 novembre 1990 modifié portant statut du corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne, notamment son article 6 ;

Vu le décret n° 93-622 du 27 mars 1993 modifié relatif au statut particulier du corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile, notamment son article 2 *bis* ;

Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2002 relatif au fonctionnement et aux modalités d'organisation des travaux du comité médical du contrôle de la navigation,

Arrête :

Article 1^{er}

Les médecins dont les noms suivent sont nommés membres du comité médical du contrôle de la navigation aérienne pour une durée de trois ans :

Membres à titre décisionnel

Cardiologie

Professeur GOURBAT Jean-Pierre, membre titulaire.

Médecine interne/médecine aéronautique

Professeur PERRIER Éric, membre titulaire.

Docteur MANEN Olivier, membre suppléant.

Docteur MARTEL Victor, membre suppléant.

Neurologie

Docteur RENARD Jean-Luc, membre suppléant.

Ophthalmologie

Professeur FROUSSART-MAILLE Françoise, membre titulaire.

Docteur CREPY Pascale, membre suppléant.

Oto-rhino-laryngologie

Professeur CLEMENT Philippe, membre titulaire.

Docteur HUART Jacques, membre suppléant.

Psychiatrie

Professeur COLAS Marie-Dominique, membre titulaire.

Docteur MAGERAND Claude, membre suppléant.

Pneumologie

Professeur GENERO-GIGAX Marie-Line, membre titulaire.

Pathologies infectieuses et tropicales

Professeur BRICAIRE François, membre titulaire.

Article 2

Le secrétariat du comité médical du contrôle de la navigation aérienne est assuré par le médecin-chef de la direction générale de l'aviation civile et de Météo-France.

Article 3

L'arrêté du 20 juin 2014 portant nomination des membres du comité médical du contrôle de la navigation aérienne est abrogé.

Article 4

Le directeur général de l'aviation civile est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 16 juin 2017.

Pour la ministre et par délégation :

Le médecin-chef de la direction générale de l'aviation civile,
P. FURTWENGLER